



VILLE D'ANTIBES

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

**GROUPE LA GAUCHE ET
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

CONSEIL MUNICIPAL
séance du 23 février 2007

MOTION

Cela fait plusieurs jours que les salariés de la Poste d'Antibes et de Juan les Pins mènent des actions pour améliorer la qualité du service public postal qui est actuellement complètement remise en cause.

Au-delà de certaines revendications qui relèvent du dialogue social et devraient pouvoir trouver des solutions à l'interne, il y a un sujet qui a un impact direct sur la population.

En effet, afin de pouvoir assurer la distribution journalière du courrier, les facteurs demandent la création d'au moins quatre emplois.

Hormis les mouvements de grève, tout au long de l'année les perturbations dans la distribution du courrier et des colis entraînent des dérangements importants aussi bien pour les particuliers, les commerçants et artisans que les PME.

C'est bien pour cela que le Conseil municipal se doit de se préoccuper du mouvement social actuel.

Aussi, nous vous proposons la motion suivante :

« Le Conseil municipal d'Antibes réuni ce jour, le 23 février 2007, souhaite s'exprimer sur le conflit qui oppose les salariés à la direction de La Poste d'Antibes Juan les Pins :

- Nous demandons que s'engagent immédiatement de réelles négociations entre les deux parties avec une volonté d'aboutir au plus vite.
- Nous souhaitons que la distribution du courrier et des colis puisse se faire de façon optimale tout au long de l'année aussi bien pour les usagers que pour le personnel.
- Nous appelons la direction de La Poste à étudier très sérieusement la création de quatre postes de titulaire qui permettrait d'assurer les 52 tournées.
- Nous proposons que tous les salariés en CDD soient passés en CDI.
- Nous désirons être informés dans le détail des projets de réorganisation prévus ces prochains mois.

Les conseillers municipaux d'Antibes affirment leur attachement au service public postal. Ils souhaitent que ce service de proximité puisse être préservé et amélioré dans l'intérêt de la population. »

Gérard PIEL

Denis LA SPESA